



■ Mémorandum d'accord avec l'Union postale universelle

Ce mercredi 26 juin 2024, le Directeur général de l'Union postale universelle (UPU), M. Masahiko Metoki, et le Secrétaire général de l'OTIF, M. Wolfgang Küpper, ont signé à Berne un nouveau mémorandum d'accord.

En 2018, un premier mémorandum, qui est arrivé à échéance fin 2023, avait été conclu entre les deux organisations. Le nouveau mémorandum de 2024 ne comporte pas de modifications substantielles de l'ancien accord ; en revanche, il vient améliorer et renforcer les termes de la coopération.

Un des objectifs de la coopération est le développement et la facilitation du transport par le rail d'envois postaux internationaux.

Outre l'échange de savoir et d'expertise, le mémorandum d'accord permet aussi de créer, si nécessaire, des groupes de travail communs.

Le Secrétariat de l'OTIF se félicite de la signature du mémorandum d'accord avec l'UPU et se réjouit de continuer cette coopération fructueuse.

